

# HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ L'ÉDUCATION: UN BIEN PUBLIC

# HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ VERS UNE SESSION À 4000\$?

LES DROITS DE SCOLARITÉ VONT  
VRAISEMBLABLEMENT AUGMENTER AU QUÉBEC... À  
MOINS QUE LES ÉTUDIANTS PASSENT À L'ACTION

## QU'EST CE QUI SE PASSE?

Dans le contexte actuel, l'État québécois prévoit un déficit de 4,5 G\$. La hausse des tarifs et des taxes, des mesures régressives, sont les méthodes favorisées par le PLQ. D'un autre côté, la solution de réformer la fiscalité, par l'impôt progressif, pour garder accessible les services cruciaux est amenée par les milieux étudiants, syndicaux, communautaires et féministes.

Un danger pèse donc sur l'avenir du système d'éducation québécois. L'éducation universelle et accessible est à la fois une des bases des sociétés modernes et démocratiques. De plus, la preuve a été faite maintes et maintes fois que l'augmentation des frais réduisait l'accès aux études, et diminuait la mobilité sociale. Finalement, hausser le coût des études est un non-sens économique dans l'optique de l'économie du savoir.



ASSOCIATION DES ÉTUDIANT-E-S EN  
SCIENCES SOCIALES

Web: [aess-ul.org](http://aess-ul.org) Local: DKN 0145  
418.656.2131 #6196 [aess@asso.ulaval.ca](mailto:aess@asso.ulaval.ca)

Infos Web:  
[aess-ul.org](http://aess-ul.org)  
[asse-solidarite.qc.ca](http://asse-solidarite.qc.ca)

Comité de Mobilisation  
AÉSS